



**Les Chefs d'établissement  
et l'équipe éducative  
aux parents d'élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>**

**Objet : Voyage en Allemagne 2018-2019**

Madame, Monsieur,

comme nous l'avons annoncé lors des réunions d'informations en début d'année, nous avons l'intention de proposer aux élèves de la classe de votre enfant un voyage pédagogique et culturel à destination de l'Allemagne, la semaine du dimanche 07 au samedi 13 avril 2019. Le nombre de places pour ce voyage, qui s'effectuera en bus, est de 49 élèves plus quatre accompagnateurs (Mme Heller-Villers, Mme Saubaber, Mme Welterlin et M. Gauthier).

Nous précisons que **c'est le seul voyage proposé aux élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cette année** et que les élèves, qui ont fait le choix de la LV2 Espagnol, peuvent également y participer.

Il s'agira de visiter la Rhénanie et ses grandes villes, notamment Cologne, Aix-La-Chapelle et Bonn ancienne capitale de la RFA. Nous prévoyons également une excursion aux abords du Rhin, à la découverte de légendes mythiques. Ce sera l'occasion de rencontrer les allemands et de découvrir leur côté rigoureux certes, mais surtout chaleureux.

Le voyage s'effectuera en car Grand Tourisme et les enfants seront hébergés dans des familles allemandes **parlant l'anglais** (en principe 3 voire 4 dans la même famille dont vous connaîtrez les références en temps voulu) durant le séjour.

Le coût total de ce voyage est de 450 euros tout compris, étant donné la destination exceptionnelle retenue pour cette année, étalé comme suit :

- 150 euros à l'inscription avant le 12 novembre 2018 ;
- 150 euros au mois de janvier 2019 ;
- 150 euros au mois de mars 2019.

Une réunion d'information sera organisée quelques semaines avant le voyage.

En fonction du nombre d'inscrits, nous déciderons ou non de la réalisation du voyage. Une réduction de 10% sur le prix du voyage du second enfant est applicable si vous avez 2 enfants qui participent aux voyages pédagogiques en Allemagne ou en classe de neige ou en Angleterre (20% pour un 3<sup>ème</sup> enfant). Par ailleurs, vous pouvez prendre contact avec la direction de l'établissement en cas de difficultés financières pour le règlement du voyage. Des solutions pourront être envisagées.

**Etant contraints de donner des arrhes pour confirmer les réservations, votre inscription préalable demeurera définitive. Pour cela, il vous faut joindre, dès aujourd'hui, le coupon réponse présent sur la page suivante et un premier chèque de 150 € à l'ordre de l'OGEC Saint Louis Sainte Thérèse dans une enveloppe cachetée et nominative, ainsi qu'une photocopie de la pièce d'identité de votre enfant.**

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée du bon ci-joint accompagné du chèque et de la photocopie de la pièce d'identité remis au secrétariat du collège.

**Dans le cas d'un trop grand nombre d'inscriptions, les élèves apprenant l'Allemand puis ceux n'ayant jamais fait de voyage seront prioritaires, les élèves ayant des avertissements de discipline et/ou une attitude négative face au travail et à la discipline seront refusés, les élèves n'ayant pas remis le dossier au complet seront sur liste d'attente.**

Si le voyage ne peut pas avoir lieu, vu le nombre insuffisant d'inscrits, votre chèque ne sera pas encaissé et nous vous le rendrons. Sachez que nous équilibrons le budget du voyage en fonction du nombre des élèves inscrits, et de ce fait toute annulation d'inscription (qui ne sera pas remboursée) peut remettre en cause le voyage.

Espérant ainsi vous donner satisfaction, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos respectueuses et dévouées salutations.

Le Chef d'établissement du Collège  
Emmanuel VILBOIS

Mmes Heller-Villers et Saubaber



**A REMETTRE A L'ACCUEIL AVANT LE MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018**

**Inscription pour le voyage en ALLEMAGNE 2018 - 2019**

Je, soussigné.e, ..... parent.s de

l'élève : ..... en classe de .....

inscris mon enfant au voyage en Allemagne organisé par le Collège Saint-Louis Sainte-Thérèse en Avril 2019. J'ai bien lu les termes du courrier du 16 octobre 2018 et en particulier les informations concernant une éventuelle annulation à mon initiative.

A cet effet, je joins à ce bon un chèque de 150 € à l'ordre de « OGEC SLST » (ou 150 € en espèce) à remettre uniquement à Mmes Saubaber et Heller-Villers, qui délivreront en échange un reçu).

**MON PREMIER VERSEMENT SERA REMBOURSE**  
**SI LE VOYAGE DEVAIT NE PAS AVOIR LIEU.**

Fait à Bordeaux le .....

Lu et approuvé + Signature